



Assemblée générale

Distr. limitée
11 juillet 2024
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-sixième session

18 juin-12 juillet 2024

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Koweït : amendement au projet de résolution A/HRC/56/L.25/Rev.1**

56/... Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles

Paragraphe 3 (al. g)), avant-dernière ligne

Au lieu de en garantissant l'accès universel à une éducation sexuelle complète fondée sur des données probantes

Lire en garantissant l'accès universel à une éducation adaptée à chaque âge et scientifiquement exacte qui tient compte du contexte culturel et apporte aux adolescents et aux jeunes des deux sexes, qu'ils soient scolarisés ou non, compte tenu de l'évolution de leurs capacités et avec les orientations et conseils avisés des parents et tuteurs légaux, des informations concernant la santé sexuelle et procréative, la prévention du VIH, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les droits humains, le développement physique et physiologique, la puberté et les rapports de force dans les relations entre les femmes et les hommes, pour leur permettre de renforcer leur estime de soi et leur aptitude à prendre des décisions éclairées, à communiquer et à maîtriser les risques, et pour favoriser le respect mutuel, en partenariat étroit avec les jeunes, leurs parents, leurs tuteurs, ceux qui s'occupent d'eux, les éducateurs et les prestataires de soins de santé.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (12 juillet 2024).

** Au nom du Groupe des États arabes.

